

Date de convocation : 11/03/2019

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 12

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2019

Le dix-neuf mars deux mille dix-neuf, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Cécile POUILLY,

Étaient présents :

Mmes Isabelle BADERA, Geneviève GALIERE et Marie-Cécile POUILLY

MM. Jean-Marc BOULERAND, Ludovic BRUN, Philippe CALMUS, Jacques DERRE, Jacky GASNIER, Éric GUITTARD, et Patrick OCZACHOWSKI

Mme SABOTIER Catherine secrétaire de Mairie

Absents représentés :

Mme DINARD Fabienne procuration à M. OCZACHOWSKI Patrick

M. SEMETEYS Christophe procuration à M. DERRÉ Jacques

Absents non représentés :

M. Thierry CAZALET

M. GUILLAIN Franck

M. HANQUEZ Olivier

I / Nomination secrétaire de séance

Mme SABOTIER Catherine sera secrétaire de séance

II / Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2019

Le compte rendu du 28 janvier 2019 est **adopté à l'unanimité**.

III / Approbation du Compte de Gestion 2018 service ASSAINISSEMENT

Madame le Maire informe les membres du conseil que le compte de Gestion du Receveur Municipal pour le service ASSAINISSEMENT de la commune, est en tous points conforme au Compte administratif de la commune.

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité le Compte de Gestion du service ASSAINISSEMENT du receveur municipal 2018.

IV / Approbation du Compte Administratif 2018 service ASSAINISSEMENT

Madame le Maire propose à M. GASNIER Jacky en charge de l'assainissement de présenter le Compte Administratif 2018 du service ASSAINISSEMENT.

❖ FONCTIONNEMENT :

- La section de Fonctionnement fait ressortir un excédent de 105 785.23 €
 - Les dépenses de fonctionnement sont bien inférieures à ce qui était prévu, mais il convient de souligner que plusieurs dépenses seront à mandater sur 2019 (2^{ème} semestre participation SIDES, redevance Agence de l'Eau pour un montant total de ± 20 000 €).
 - Les recettes de fonctionnement montrent une baisse de consommation d'eau assainie des administrés.

❖ INVESTISSEMENT:

- La section d'Investissement fait ressortir un Deficit de 76 059.17 €
 - Les dépenses d'investissement sont maîtrisées. Plusieurs dépenses sont à préciser;
 - ✓ Le Bout au Duhay: Armoire et pompe de relevage
 - ✓ Station d'épuration: Comptage ENDRESS, clarificateur, panier de dégrillage et agitateur.

Après avoir entendu l'exposé de M. GASNIER Jacky, il est demandé à Mme le Maire de bien vouloir quitter la salle de conseil.

Mme GALIERE Geneviève doyenne du Conseil prend la Présidence et propose le vote du Compte Administratif 2018 du service ASSAINISSEMENT.

Vote POUR: 11

Vote CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Après le vote, Mme le Maire réintègre la salle de conseil.

V / Tarifs du service ASSAINISSEMENT

En vue du vote du Budget Primitif 2019, il convient de voter les tarifs du service ASSAINISSEMENT pour 2019 ;
Les tarifs suivants sont proposés :

	2018	2019
M3 eau assainie	2.80 €	2.80 €
Abonnement annuel	45.00 €	45.00 €
Forfait branchement neuf	5 000 €	5 000 €
Forfait branchement ancien	1 100 €	1 100 €

Après délibérations, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs pour 2019.

Vote POUR : 12

Vote CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

VI/ Vote Budget Primitif 2019

Madame le Maire propose d'affecter les résultats de 2018.

- Déficit d'investissement : 76 059.17 €
 - ❖ Compte 001 (déficit d'investissement reporté) : 76 059.17 €
- Excédent de fonctionnement : 105 785.23 €
 - ❖ Compte 1068 (recettes d'investissement) : 76 059.17 €
 - ❖ Compte 002 (recettes de fonctionnement) : 29 726.06 €

Le Budget Primitif 2019 se répartira comme suit :

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	214 430.46 €	214 430.46 €
INVESTISSEMENT	192 639.63 €	192 639.63 €
TOTAL	407 070.99 €	407 070.99 €

Après délibérations, le Budget Primitif est approuvé à l'unanimité.

Vote POUR : 12

Vote CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

VII/ Tarifs communaux 2019

Afin de préparer le vote du Budget Primitif de la commune, Mme le Maire propose le vote des différents tarifs communaux :

Logement communal :

Logement mensuel : 330 €

Charges mensuelles : 75 €

Location de matériel :

Table : 4.00 €

Banc : 2.00 €

Barnum : 350 € (Livraison, montage et démontage compris)

Location salle des fêtes :

	Habitants Faverolles et les Pinthières	Extérieurs Faverolles et les Pinthières
½ journée été	110 €	220 €
Journée d'été	220 €	460 €
Week-end été	330 €	675 €
½ journée hiver	150 €	260 €
Journée hiver	300 €	380 €
Week-end hiver	430 €	775 €
Ménage	100 €	100 €

Location salle des associations :

	Habitants Faverolles et les Pinthières
Journée d'été	110 €
Week-end été	180 €
Journée hiver	150 €
Week-end hiver	220 €
Ménage	80 €

Été : du 01 mai au 30 septembre

Hiver : du 01 octobre au 30 avril

Concessions cimetièrè :

Objet	Tarifs
Concession 30 ans	300 €
Renouvellement 30 ans	300 €
Concession 50 ans	500 €
Renouvellement 50 ans	500 €
Columbarium 30 ans	800 €
Renouvellement 30 ans	400 €
Jardin du souvenir	Gratuit

Après délibération, tous les tarifs restent inchangés pour l'année 2019 à l'unanimité.

Vote POUR : 12

Vote CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

VIII/ Délibération convention SIE-ELY

Madame le Maire informe les membres du conseil, d'une proposition de convention reçu par le SIE-ELY. Celle-ci nous propose des tarifs négociés pour les diverses interventions.

Au vu du peu d'informations et de comparaison avec les facturations précédentes, il est proposé de reporter ce vote au prochain conseil municipal.

IX/ Point divers

- ❖ PLUi : Celui-ci avance à grand pas. Un dossier a été envoyé en mairie. Il doit être complété avant la fin de semaine. Madame le Maire propose aux conseillers de se rencontrer afin de le compléter. Rendez-vous est pris vendredi 22 au matin.
- ❖ Faverolles de France : Une réunion est programmée le lundi 1 avril à 19h00.

X/ Tour de table

Jacky GASNIER : RAS

Jacques DERRÉ : Qu'en est-il des travaux qui doivent être réalisés à l'église ? Madame le Maire et M. OCZACHOWSKI ont contacté l'entreprise à plusieurs reprises. Celle-ci s'est engagée à faire les travaux dès quand la météo le permettra. Au cas où l'entreprise n'effectuerait pas les travaux rapidement, il est proposé de contacter d'autres entreprises.

Éric GUITTARD : RAS

Jean-Marc BOULERAND : Le bac à verre de la zone des Bouleaux est très sale. Il y a beaucoup de verre par terre. Mme le Maire en profite pour annoncer que la Communauté de Communes nous a envoyé une proposition pour des bacs à végétaux. Cette proposition sera examinée lors du prochain conseil municipal.

Philippe CALMUS : Le prochain conseil syndical aura lieu le lundi 25 mars. Le Budget Primitif 2019 sera voté.

Geneviève GALIÈRE :

- 30 mars 2019 : Repas des anciens. Sur 100 anciens, 32 se sont inscrits. Il est rappelé aux conseillers qui ne l'auraient pas encore fait, qu'ils ont jusqu'au vendredi 22 mars pour s'inscrire,
- Pour finir le mandat, il sera proposé un repas des anciens courant décembre 2019 ou janvier 2020,
- 26 mai 2019 élections européennes,
- 14 juillet 2019 : Il faut penser à réserver la structure gonflable,
- Fête de la St Remy : Un feu d'artifice est prévu.

Ludovic BRUN : Quelques dates au niveau de la bibliothèque :

- 31 mars 2019 : Jeux de société pour tous à la salle des associations, organisé par la MJC et la bibliothèque.
- 22 mai 2019 : Après-midi « Escape Games » organisé par la bibliothèque et pourquoi pas la MJC ?

Remarques sur le dernier « Faverolles Infos »

Il faudrait davantage tenir les délais pour sa parution, Madame GALIÈRE souligne qu'il pourrait paraître dans les temps, si tous les articles arrivaient dans le temps imparti.

Il est également dommage, que le problème des chiens errants n'y a pas été souligné.

Isabelle BADERA : RAS

Patrick OCZACHOWSKI : RAS

Madame le Maire, précise que des travaux ont lieu à la sortie de Faverolles, au niveau du petit pont et qu'ils sont réalisés et financés par le Département.

Plus de question, la séance est close à 22h30.